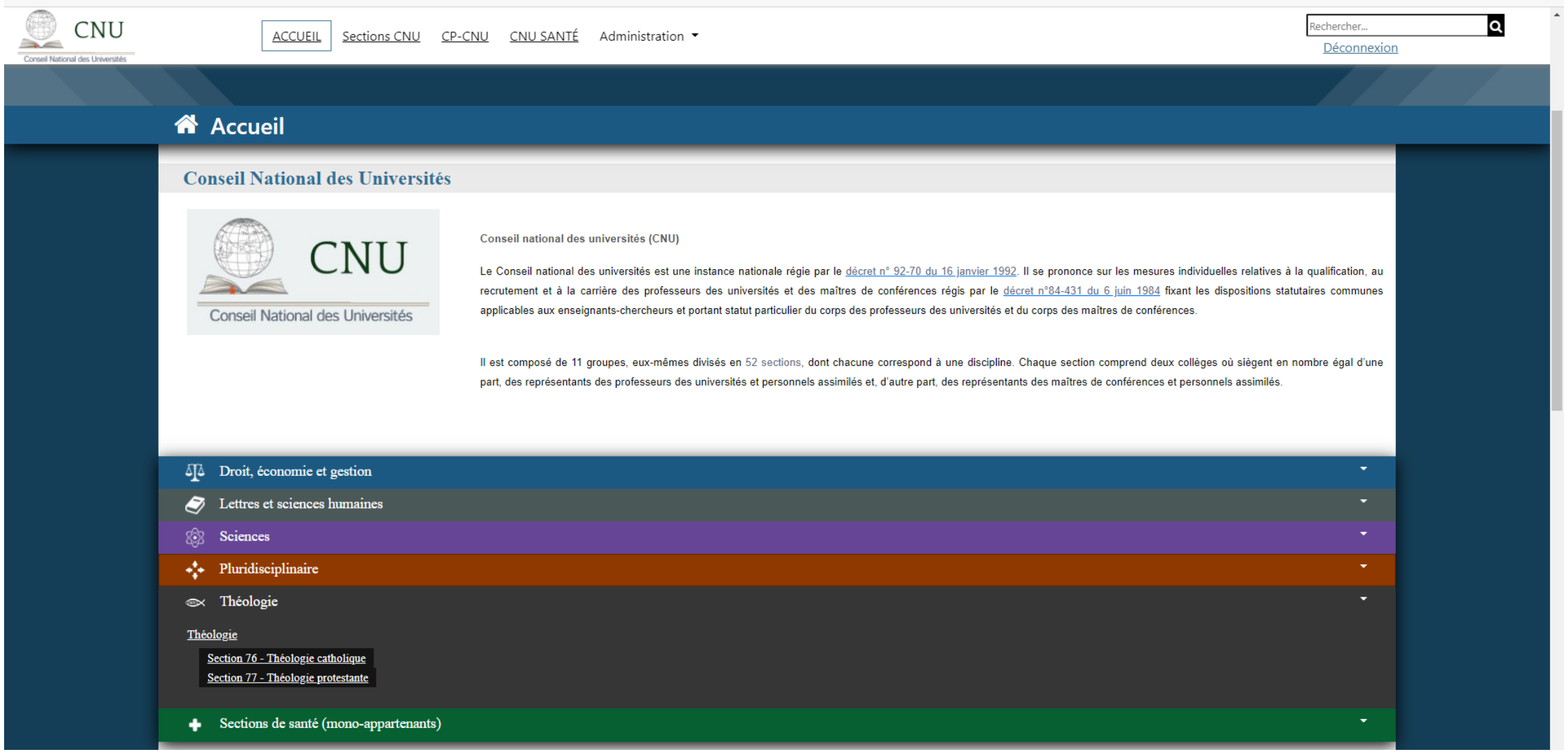
BILAN CNU 87 - 2021

Composition du CNU

https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/




CNU
Conseil National des Universités
ACCUEIL
Sections CNU
CP-CNU
CNU SANTÉ
Rechercher...
Connexion
Médecine
Odontologie
Pharmacie
Pharmacie (mono-appartenants)
Pharmacie (mono-appartenants)
Personnels enseignants-chercheu
Section 87 - Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences biologiques, fondamentales et cliniques
Présentation
Agenda
Membres de la section
Qualification
Avancement de grade
CRCT
Suivi de carrière
PEDR
Rapports d'activités et documents

Présentation

Sections de santé (mono-appartenants)

Pharmacie (mono-appartenants)

Section 87 - Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences biologiques, fondamentales et cliniques

Présentation | Agenda | Membres de la section | Qualification | CRCT | Avancement de grade | PEDR | Suivi de carrière | Rapports d'activités et documents

Rechercher...

- Public
 - Divers
 - Rapport d activités
 - Rapport d'activités 2020-2021
 - Vie de la section
- Privé
 - Divers
 - Vie de la section

Divers

Nom	Taille	Date
Conseils généraux pour une qualification en Section 87_2022.pdf	193.6 ko	06/08/2021, 08:57:26
Pièces complémentaires-2022.pdf	354.0 ko	06/08/2021, 08:57:46
Qualifications-EC-Fiche de synthèse-2021-2022-CNU87.doc	44.0 ko	06/08/2021, 08:57:58
Recommandations-Qualifications-MCF-2021-2022-CNU87.pdf	577.8 ko	06/08/2021, 08:57:36
Recommandations-Qualifications-PR-2021-2022-CNU87.pdf	707.3 ko	06/08/2021, 08:57:41

Liste des documents disponibles

Dernière mise à jour : 29 novembre 2020

Retour

COMPOSITION DU CNU DEPUIS MARS 2021

BUREAU

Guylène PAGE	Biologie cellulaire et Biothérapies	Poitiers (Présidente)
Pascale COHEN	Biotechnologie médicale et Biologie moléculaire	Lyon (1ère Vice-Présidente)
Anne FAVEL	Sciences végétales et fongiques	Marseille (2ème Vice-Présidente)
Delphine ALDEBERT	Parasitologie-mycologie	Grenoble (Assesseur MCF)

PR

Nadine AZAS	Parasitologie	Marseille
Régis COURTECUISSE	Sciences végétales et fongiques	Lille
Emmanuel DROUET	Immunologie-Virologie	Grenoble
Pascale DUFOURCQ	Biochimie	Bordeaux
Christiane FORESTIER	Bactériologie	Clermont-Ferrand
Hamid MORJANI	Biologie moléculaire	Reims
Bertrand LIAGRE	Biochimie et Biologie moléculaire	Limoges

COMPOSITION DU CNU suite

MCF

Olivier BRIAND	**Biochimie**	**Lille**
Bernard CARCY	**Biologie cellulaire et moléculaire**	**Montpellier**
Audrey OUDIN	**Biologie végétale**	**Tours**
Jeanne COOK-MOREAU	**Immunologie**	**Limoges**
François HELLE	**Virologie**	**Amiens**
Stéphanie SENTIS	**Biochimie**	**Lyon**
Anne-Judith WALIGORA-DUPRIET	**Bactériologie**	**Paris Descartes**

Elections CNU 2021 (mandat 2022-2027)

- CNU 87 : 18 membres (9 PR et 9 MCF), 12 élu-es et 6 nommé-es

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 18 août 2021 relatif à l'élection des membres du Conseil national des universités pour les disciplines de santé

NOR : *ESRH2124198A*

- CNU 87 :

C. – Disciplines pharmaceutiques

SECTION	TITRE	NOMBRE DE SIEGES À POURVOIR ÉLUS	
		PR	MC
80	Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé	3	3
81	Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé	3	3
82	Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences biologiques, fondamentales et cliniques	3	3
85	Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé	3	3
86	Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé	3	3
87	Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences biologiques, fondamentales et cliniques	3	3
	TOTAL	18	18

Elections CNU 2021 (mandat 2022-2027)

- CNU 87 : 6 membres élus sortants et candidatures déjà déposées

MEMBRES ELUS SORTANTS	CANDIDATURE DEPOSEE
Régis Courtecuisse	?
Bertrand Liagre	✓
Guylène Page	✓
Anne Favel	✓
Delphine Morin-Aldebert	✓
Audrey Oudin	✓

Elections CNU 2021 (mandat 2022-2027)

- **Procédure à suivre :** envoyer l'annexe III de l'arrêté au ministère

- Date limite : 17-09-2021

ANNEXE III

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

CANDIDATURE A L'ÉLECTION AU CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS POUR LES DISCIPLINES DE SANTÉ

SECTION : |__|__| SOUS-SECTION : |__|__| COLLEGE : |__|

intitulé de la sous-section (pour les disciplines médicales et odontologiques exclusivement) :

.....

intitulé de la section (pour les disciplines pharmaceutiques, la maïeutique, les sciences de la rééducation et de la réadaptation, les sciences infirmières exclusivement) :

.....

Civilité : madame : □ monsieur : □

Nom de famille :..... Prénom :

Nom d'usage :.....

Date de naissance : |__|__||__|__||__|__|__|__|

Grade :.....

Etablissement :.....

.....

Adresse personnelle :

Rue :..... N° :.....

Code postal : |__|__|__|__|__| Commune :.....

Téléphone : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Adresse électronique :.....

Adresse administrative :

UFR ou service hospitalier :.....

.....

.....

Rue :..... N° :.....

Code postal : |__|__|__|__|__| Commune :.....

Adresse électronique :.....

Fait à :..... le : |__|__||__|__||__|__|__|__|

Signature :

Cette demande de candidature à l'élection doit être envoyée à la cellule « élections au CNU pour les disciplines de santé », dgrh-a2.sante-electioncnu@education.gouv.fr).

Elections CNU 2021 (mandat 2022-2027)

- **Procédure à suivre :** envoyer l'annexe III de l'arrêté au ministère

- Date limite de dépôt des candidatures : Vendredi 17 septembre 2021

- Réception du matériel de vote dans les établissements : Lundi 27 septembre 2021
- Affichage définitif des listes électorales rectifiées : Mardi 28 septembre 2021
- Affichage définitif des candidatures : Mardi 28 septembre 2021
- Premier tour de scrutin : Vendredi 29 octobre 2021 – Minuit cachet de la poste faisant foi
- Dépouillement public : Lundi 08 novembre 2021
- Affichage des résultats et du nombre de sièges restant à pourvoir : Mardi 16 novembre 2021
-

Elections CNU 2021 (mandat 2022-2027)

- CNU 87 : 4 membres nommés sortants et CV déjà reçus

MEMBRES NOMMES SORTANTS	CV ENVOYE
Olivier Briand	✓
Bernard Carcy	✓
Pascale Dufourcq	✓
Hamid Morjani	✓

Date limite d'envoi des CVs : 17-09-2021

guylene.page@univ-poitiers.fr

Missions CNU 87 - 2021

Résultats Qualifications 2021 - ANTARES

MCF

- 132 dossiers
 - 7 dossiers non transmis
 - 2 dossiers irrecevables
 - 13 renoncements
- 110 étudiés (79 scientifiques, 10 ingénieurs, 19 pharmaciens, 1 vétérinaire, 1 maieuticien)
 - 91 qualifies (61 scientifiques, 9 ingénieurs, 18 pharmaciens, 1 vétérinaire, 1 maieuticien)

 - 19 non qualifiés :
 - 18 pour expérience insuffisante de la recherche et/ou de l’enseignement
 - 1 pour inadéquation avec le profil de la section

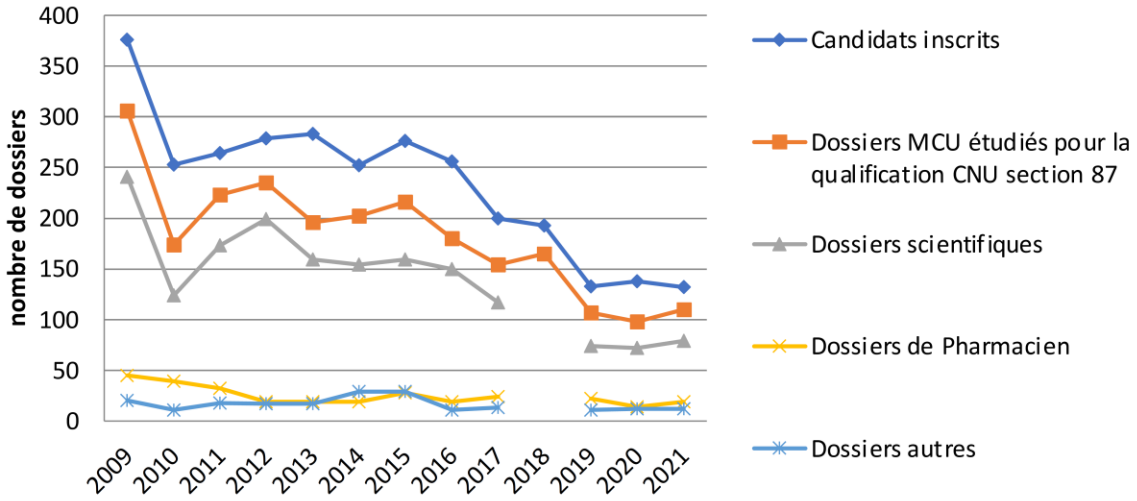
Résultats Qualifications 2021 - ANTARES

MCF-MUSEUM

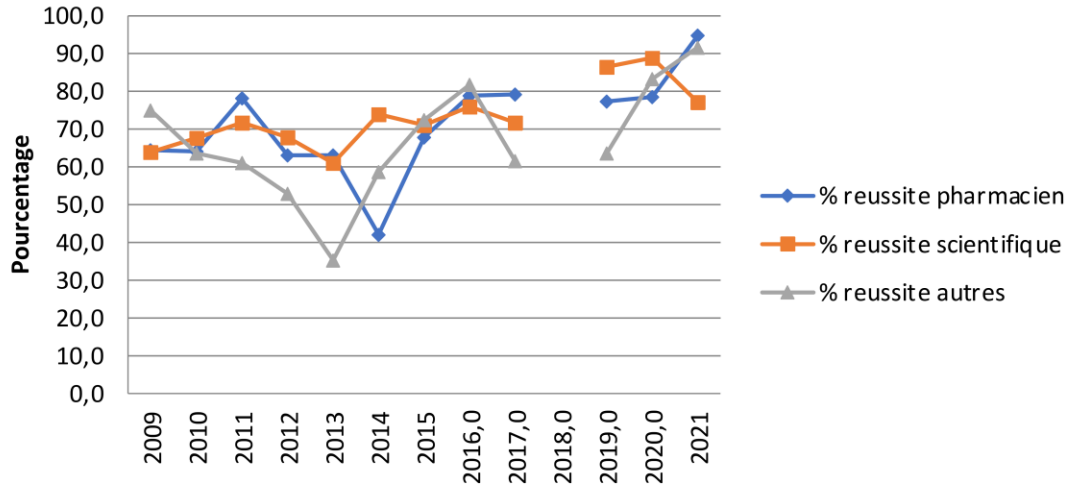
- 7 dossiers
 - 1 renoncement

- 6 étudiés (3 scientifiques, 2 pharmaciens, 1 ingénieur)
- 3 qualifiés
- 3 non qualifiés
 - Publications insuffisantes ou anciennes

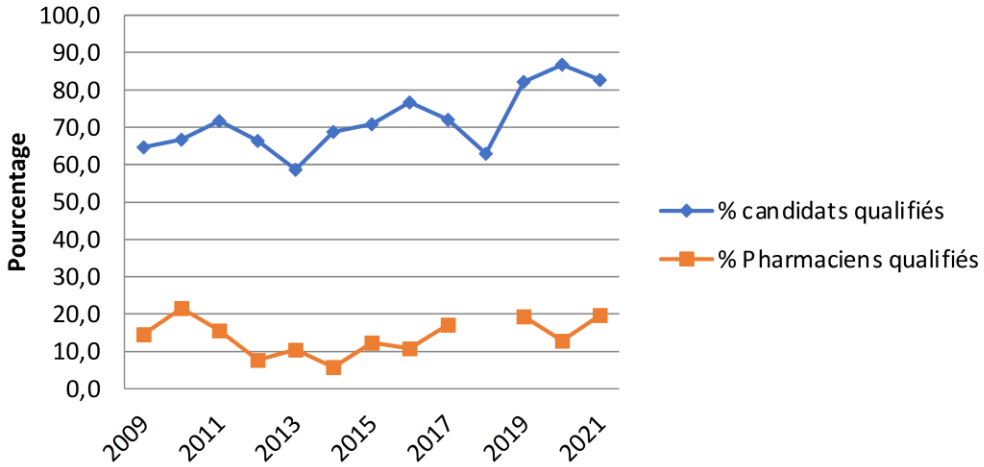
Qualification aux fonctions de MCU 87



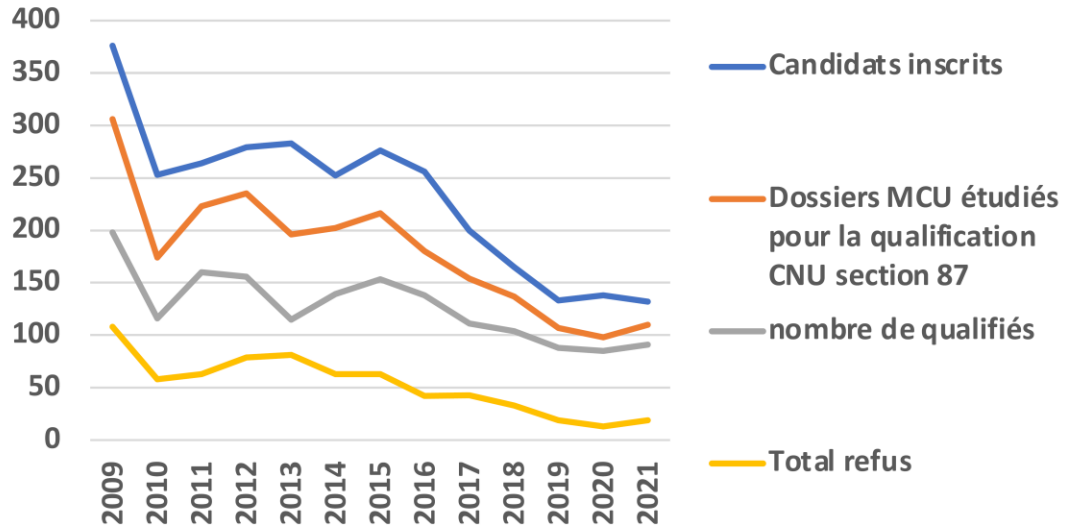
Réussite à la qualification aux fonctions de MCU 87 selon l'origine du candidat



Réussite à la qualification aux fonctions de MCU 87



Qualification MCF Section 87 période 2009-2021



Résultats Qualifications 2021 - ANTARES

Professeurs des Universités :

- Candidats inscrits : 14
- Candidats qualifiés automatiquement par le ministère/loi LPR : 8
- Renoncement : 1
- Irrecevable : 1
- Candidats non retenus pour l'oral (production limitée et aucun encadrement doctoral) : 2
- Candidats convoqués et présents pour l'audition : 2
- Candidats qualifiés à l'issue de l'audition : 1 scientifique

PR MUSEUM :

- Candidats inscrits : 2
- Candidats non qualifiés : 2

Résultats CRCT 2021 - NAOS

Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques

Nombre de mois CRCT-CNU : 12 mois
1 dossier déposé

Résultats :

- 12 mois pour Céline ELIE-CAILLE (Besançon)

Application ANTARES sur GALAXIE

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DE QUALIFICATION 2022 AUX FONCTIONS DE MAITRE DE CONFÉRENCES OU DE PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS

OPERATIONS	Pour les candidats hors sections de santé	Pour les candidats des sections de santé
Ouverture du serveur Antares et début du dépôt des pièces du dossier	Mardi 7 septembre 2021, 10 h (heure de Paris)	
Clôture des inscriptions (date unique)	Mardi 9 novembre 2021, 16 h (heure de Paris)	
Réunion des bureaux des sections pour la désignation des rapporteurs	Du mardi 16 novembre 2021 au jeudi 9 décembre 2021	Mercredi 12 janvier 2022
Date limite de dépôt des pièces dans l'application	Mercredi 15 décembre 2021, 16 h	
Fin prévisionnelle de l'étude de la recevabilité des dossiers par la DGRH du ministère	Vendredi 21 janvier 2022	
Audition pour les candidats aux fonctions de professeur des universités dans les sections de santé		Du lundi 14 au jeudi 24 février 2022
Réunion plénière des sections pour l'étude des dossiers	Au plus tard le jeudi 24 février 2022	
Communication aux candidats et affichage des résultats	Au plus tard le lundi 28 février 2022	
Réunion des bureaux des groupes pour réexamen des dossiers en formation interdisciplinaire	Vendredi 10 juin 2022	
Appel au groupe (après deux refus consécutifs au titre de la même section et du même corps)		
Ouverture du serveur Antares et début du dépôt des pièces du dossier	Mardi 22 mars 2022, 10 h (heure de Paris)	
Appel au groupe / clôture des candidatures	Jeudi 14 avril 2022, 16 h (heure de Paris)	
Date limite de dépôt des pièces dans l'application pour l'appel au groupe	Jeudi 28 avril 2022, 16 h (heure de Paris)	
Appel au groupe / audition devant le groupe	Du mardi 24 mai 2022 au mercredi 13 juillet 2022	

Calendrier 2021

Résultats des promotions 2021

- **Nombre de dossiers reçus/promouvables**
 - MCF-HC : 39/118
 - MCF-HC Ex : 3/12
 - PR-CEx2 : 8/15
 - PR-CEx1 : 12/35
 - PR1C: 10/26

- **Nombre de promotions CNU en 2021**
 - MCF-HC : 9
 - MCF-HC Ex : 2
 - PR-CEx2 : 1
 - PR-CEx1 : 2
 - PR1C : 2

Résultats des promotions 2021

- **MCF-HC**

Numen	Civilité	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
01S1001277TWF	Mme	BENTURQUIA	BENTURQUIA	NADIA
10S0704689XHW	M.	BLAHA	BLAHA	DIDIER
25S0900564ZXK	M.	CANDELA	CANDELA	THOMAS
20S0600893KTW	Mme	CLOSSET-KOPP	CLOSSET	DEBORAH
12S1201233THU	Mme	DREUMONT	DREUMONT	NATACHA
25S0600927YSU	Mme	PECHINE	GACOIN	SEVERINE
18S0704297TEC	M.	JUSTE	JUSTE	MATTHIEU
17S1100286NQX	M.	ORY	ORY	BENJAMIN
11S0525489EPJ	Mme	TEYSSIER	TEYSSIER	CORINNE

- **MCF-HC Ex**

Numen	Civilité	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
11S9503125YWN	M.	CARCY	CARCY	BERNARD
11S9345592VAT	Mme	CHATEAU	CHATEAU	MARIE THERESE

Résultats des promotions 2021

- **PR-CEx2**
 - Christophe GANTZER (Nancy)

- **PR-CEx1**
 - Christine IMBERT (Poitiers)
 - Christophe DUBOIS (Marseille)

- **PR1C**
 - Anne-Dominique LAJOIX (Montpellier)
 - Veronica RODRIGUEZ-NAVA (Lyon)

Loi LPR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Légifrance
Le service public de la diffusion du droit

LOI n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur (1)

1 - Des moyens inédits pour la recherche

→ Au moins 3% du PIB consacré à la recherche

→ 25 Md€ de plus sur 10 ans

→ + 1 Md€ pour l'ANR

La loi de programmation de la recherche du 24/12/2020 engage un réinvestissement massif pour soutenir la recherche.

2 - Des carrières plus attractives

→ Des rémunérations revalorisées et des mesures carrières

→ Les chaires de professeur junior

→ Le recrutement hors CNU

→ Le CDI de mission et le CDI de chantier

→ Le séjour de recherche

→ Le contrat doctoral de droit privé

→ Le contrat post-doctoral

→ La valorisation du doctorat

La loi engage un mouvement de revalorisation salariale sans précédent qui touche toutes les fonctions - chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs, personnels des bibliothèques. L'accord Rémunérations et carrières signé le 12 octobre 2020 est historique en termes de volume financier et de capacité à transformer les carrières.

3 - Meilleure organisation de la recherche

→ HCERES : une évaluation modernisée

→ Unités de recherche : un cadre juridique clarifié

→ Contrat d'établissement et de site : dialogue renforcé

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) voit son indépendance réaffirmée et l'organisation des unités de recherche (intégrées dans le code de la recherche) est simplifiée et clarifiée.

4 - Diffusion de la recherche dans l'économie et la société

→ Densifier les liens avec les entreprises

→ Renforcer les relations entre les scientifiques et les citoyens

Afin de faciliter davantage les passerelles public-privé et de renforcer le lien entre la recherche publique et l'économie, la loi assouplit le régime du chercheur-entrepreneur, soutient la recherche partenariale et simplifie significativement les régimes de cumul d'activité des chercheurs et des enseignants-chercheurs.

5 - Simplifications pour les personnels, les laboratoires et les établissements

→ Simplification du quotidien des chercheurs

→ Simplification du fonctionnement des établissements d'ESR

→ Nouvelles attributions du président d'université

→ Autres mesures de simplification

La loi met l'accent sur les personnels de la recherche, avec l'objectif de redonner du temps aux missions essentielles et de simplifier la vie des laboratoires.

6 - LPR et formations de l'enseignement supérieur

→ Mesures concernant les étudiants et les formations

Plusieurs dispositions de la loi concernent les étudiants et les formations de l'enseignement supérieur : il sagit notamment de diversifier le recrutement des étudiants ou encore d'assurer une mixité sociale et géographique au sein des formations...

CP-CNU
Commission permanente du Conseil National des Universités

Avant / après

Acté
En projet

	Avant	Après CNU Santé monoappartenant
Qualifications	Qualifs MCU Qualifs PU	Qualifs MCU Qualifs PU « supprimée » pour MCF titulaire (10 ans + HDR)
Promotion de grade	50% local / 50% CNU	100% local (rapport Gilly)
Promotion de corps		Promotion interne temporaire sur poste (objectif repyramidage sur 5 ans) : décision 100% locale avec avis consultatif CNU
Promotion de corps		Pérennisation de la promotion interne sur poste : décision 100% locale avec avis consultatif CNU
Prime	PEDR, avec classement consultatif par le CNU	RIPEC, avec avis consultatif du CNU sur les avis rendus par le CAC
CRCT	70% local / 30% CNU	CNU consultatif ?
Suivi de carrière	+++	

CP-CNU
Commission permanente du Conseil National des Universités

News …

- **Projet de décret « repyramidage »**
 - Rappel des objectifs
 - Création d'une « voie de promotion interne temporaire »
 - Rééquilibrage du *ratio* MCU/PU (70/30 → 60/40)
 - Chiffrage : 400 promotions par an sur 5 ans (2021-2025)
 - Conditions de candidature
 - Avoir 10 ans d'ancienneté dans le corps des MCU
 - Être titulaire de l'HDR
 - Répartition
 - Répartition annuelle des promotions aux établissements par le ministère
 - Prise en compte du ratio MCU/PU de l'établissement
 - Respect au niveau national de 3 MCU HC promus pour 1 MCU CN
 - Procédure
 - L'établissement répartit par discipline les possibilités de promotions qui lui ont été notifiées.
 - Le CAC examine les candidatures et transmet ses avis à la section compétente du CNU.
 - Le CNU retourne sur chaque dossier un avis « très favorable », « conforme » ou « réservé ».
 - Le Président de l'établissement décide finalement.
 - Les lauréats sont nommés au 1er sept et reclassés dans la grille PU2 selon leur ancienneté de MCU.

CP-CNU
Commission permanente du Conseil National des Universités

News …

- **Projet de décret RIPEC**
 - Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs
 - PRES
 - Primes de fonction (VP, …)
 - **Prime individuelle liée à la qualité des activités et à l'engagement professionnel des agents en regard de l'ensemble des missions définies pour les enseignants-chercheurs**
 . Sur 1, 2 ou tous les volets du métier (pédagogie, recherche, responsabilités collectives)
 . Navette établissement / CNU, et décision finale au Président
 - Candidatures individuelles sur Galaxie, avec lettre de motivation (demande au titre de quel(s) volet(s) du métier)
 - Le CAC désigne 2 rapporteurs locaux PU
 - Le CAC délibère, émet des appréciations que le Président transmet au CNU
 - Le CNU examine chaque dossier et rend un avis « très favorable », « conforme » ou « réservé », … sur l'appréciation du CAC
 - Le Président ou le directeur de l'établissement arrête les décisions individuelles d'attribution (motif, montant, …) en respectant un montant global pour l'établissement fixé par le MESRI

 . La période de référence de l'évaluation porte sur les **trois années** précédant la candidature.
 . La prime est attribuée pour une **durée de trois ans**.
 . Au terme des 3 ans, nul ne peut demander à bénéficier d'une nouvelle prime pour le même motif avant un délai d'un an. Ce délai de carence est supprimé si la prime est demandée et attribuée pour un motif différent.
 - PEDR conservée pour les IUF, ERC, et éventuellement maintenue par quelques établissements "d'élite"… **sans appel au CNU** !

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

